

Thiviers

Infos

#5

JUILLET 2022

Bulletin d'informations de votre ville

À LA UNE



THIVIERS, NOTRE PLUS BEAU MARCHÉ !

ACTIONS ET PROJETS

Les projets réalisés en 2021 et en cours pour 2022

ANIMATIONS

Retour sur les festivités de ces derniers mois

VIE LOCALE

Nouveaux commerces et activités



Ville de
Thiviers

Sommaire

P 4-5	LES TEMPS FORTS	P 30	NOUVEAUX COMMERCES & ACTIVITÉS
P 6-8	LES PROJETS	P 31-32	COMMÉMORATIONS
P 9-11	CONSEILS MUNICIPAUX	P 33	ANNIVERSAIRES
P 12-17	VIE LOCALE	P 33-37	MIEUX VIVRE ENSEMBLE
P 18-23	ANIMATIONS	P 39	ÉTAT CIVIL
P 24-29	VIE ASSOCIATIVE		

Directeur de la publication : Isabelle Hyvoz / **Création & conception graphique :** ILÔ Créatif / **Photos :** Mairie de Thiviers
Impression : Imprimerie de l'Eperon - Édité en 3000 exemplaires

Édito

Chères Thibériennes, chers Thibériens,

L'annonce de la fin des mesures sanitaires a sonné pour nous tous comme une libération, mais peut-être un peu tôt, tout cela ne semblant pas être aussi simple qu'il n'y paraît, puisqu'aujourd'hui le virus semble à nouveau faire son apparition multipliant par trois le taux d'incidence en un mois. J'en appelle à la prudence et à la responsabilité de chacun pour protéger particulièrement nos aînés et les personnes fragiles davantage exposés aux formes graves de la maladie. J'en profite pour remercier vivement nos professionnels de la maison pluridisciplinaire de santé du Pays Thibérien d'avoir assuré en continu et en plus de leurs missions quotidiennes, une couverture vaccinale à 80 % de l'ensemble de la population Thibérienne et au-delà.

De même, la situation aux portes de l'Europe avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie n'est guère rassurante.

Les démons du passé reviennent menaçant la démocratie et entraînant des situations dramatiques pour le peuple Ukrainien et de lourdes conséquences sur le reste du monde. Je tiens à remercier chaleureusement les nombreux Thibériens qui ont participé généreusement à la campagne de dons que nous avons organisée au profit des Ukrainiens.

Ces dons sont arrivés à destination grâce à la mise en place d'une chaîne de solidarité remarquable entre les collectivités et les transporteurs.

Si dans de nombreux domaines, la reprise économique est une excellente nouvelle, elle est aussi accompagnée d'une inflation galopante. Les prix de l'énergie et de certaines matières premières ou de certains matériaux explosent et comme pour les familles, les répercussions se font déjà sentir sur les finances de nos collectivités. C'est dans ce contexte que le conseil municipal a adopté à l'unanimité le budget 2022, notre priorité restant l'amélioration de la qualité de vie dans notre commune tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement. Fidèles à notre engagement nous n'avons pas augmenté les taxes communales. Nous poursuivons notre plan pluriannuel d'investissements concernant la rénovation et la sécurisation de la voirie, concernant la mise aux normes de l'éclairage public, le changement du mobilier urbain. D'autres réalisations d'importance sont en cours notamment la tribune et les vestiaires au parc municipal, la rénovation des écoles et du gymnase René Forestier, la construction d'une micro crèche (associative)... autant d'investissements lourds dont le financement

passer obligatoirement par la recherche de subventions, cela prend du temps et ne va pas assez vite pour certains, mais dans un contexte aussi incertain (hausse des taux d'emprunts, hausse du prix des matériaux, hausse des prix de l'énergie...) la prudence et la raison doivent l'emporter et les dépenses doivent être maîtrisées.

Cette « pause » sanitaire a permis aux associations en sommeil depuis deux ans de pouvoir organiser de nombreuses manifestations, culturelles, sportives, festives et c'est avec un réel plaisir que nous avons vu Thiviers revivre et s'animer !

Lors du conseil municipal du 17 mai dernier nous avons souhaité réaffirmer le soutien de la municipalité aux associations en votant un budget « associations » en hausse, hausse due essentiellement au vote à l'unanimité de deux subventions exceptionnelles, une de 10 000 € à l'association du comice agricole du Pays Thibérien en soutien à la manifestation départementale autour de l'agriculture « Terre en fête » qui se déroulera pour son 40^{ème} anniversaire à Thiviers les 30 et 31 juillet et une subvention de 4000 € pour le club d'astronomie Régulus, pour une participation au renouvellement de son télescope. Cette pause sanitaire nous a également permis de recevoir à la mairie les nouveaux habitants, nouveaux inscrits sur la liste électorale, un moment convivial et chaleureux autour d'un buffet. Entre le premier janvier 2021 et le 28 juin 2022 la ville de Thiviers a accueilli 276 nouveaux inscrits et 26 inscriptions dites « jeunes d'office » pour 129 radiations ou décès, soit un solde positif sur notre commune. La ville de Thiviers souhaite la bienvenue à ses nouveaux habitants.

Vous êtes de plus en plus nombreux à rencontrer des difficultés avec internet et à venir en mairie pour demander de l'aide pour vous accompagner dans vos différentes démarches administratives. C'est la raison pour laquelle, profitant d'une aide de l'État, la ville de Thiviers a décidé de créer une maison France Services. Deux agents ont été recrutées et formées pour répondre à vos questions et vous accompagner dans toutes vos démarches auprès de différentes structures (caisses

de retraite, impôts, emploi, assurance maladie...) chaque demande doit faire l'objet d'une réponse précise avec prise de rendez-vous avec l'organisme concerné si besoin. Cette maison France Services se situe à la maison des services rue Henri Saumande, un service supplémentaire proposé par la ville de Thiviers et utile à tous.

Dépôts sauvages, troubles du voisinage, dégradations... de nombreuses incivilités sont à déplorer. Il n'est pas admissible qu'une minorité de personnes puisse continuer à perturber l'ordre public sans impunité. L'installation des caméras permet d'identifier les auteurs de ces actes de jour comme de nuit, afin de les sanctionner.

De même la signature du contrat de sécurité et la participation citoyenne sont des dispositifs permettant de renforcer les actions commune/gendarmerie.

La municipalité met en œuvre tous les moyens mis à disposition des collectivités, dans son champ de compétence pour assurer la sécurité des habitants.

Il y a quelques mois, nous nous lançons dans l'aventure du concours du plus beau marché de France. Après avoir remporté le concours à l'échelle départementale puis régionale, le marché de Thiviers était en lice à l'échelle nationale !

Quel beau parcours pour une première, quelle belle reconnaissance pour nos commerçants et producteurs et quel beau résultat pour notre petite commune de 3000 habitants face à des villes de 50 000 habitants !

Un grand merci à tous pour vos votes et votre mobilisation sans faille ! Ensemble tout est possible ! Je vous souhaite à tous un très bel été à Thiviers.

Bien cordialement

Isabelle Hyvoz



LES TEMPS FORTS



Thiviers, 9^{ème} plus beau marché de France !

La commune de Thiviers a candidaté pour le concours du plus beau marché de France en début d'année et grâce à une forte mobilisation en mars, le marché de Thiviers a été élu plus beau marché de Dordogne, puis plus beau marché d'Aquitaine. Ainsi nous étions en lice à l'échelle nationale... déjà un exploit ! À cette occasion Thiviers a reçu la rédaction de TF1 pour réaliser un reportage sur notre marché. C'est une belle reconnaissance pour nos producteurs et commerçants et pour l'image de notre ville !

Aujourd'hui les résultats ont été dévoilés lors du JT de 13h, le marché de Thiviers est classé neuvième sur 24, c'est une très belle performance pour une première et face à des villes candidates de plus de 50 000 habitants ! Un grand merci aux très nombreux adeptes du marché pour leur mobilisation sans faille et en continu ! À l'année prochaine ! Toutes nos félicitations à la ville de Narbonne qui remporte le premier prix !

LES TEMPS FORTS



Accueil à la mairie des nouveaux arrivants et nouveaux inscrits sur la liste électorale :

Samedi 25 juin, les nouveaux arrivants, nouveaux inscrits sur la liste électorale ont été accueillis par Madame le Maire et les élus du conseil municipal.

Ce fut l'occasion pour les élus de se présenter, de présenter la commune et les projets en cours. Les échanges se sont poursuivis autour d'un buffet. Merci à tous les participants pour ce moment convivial et chaleureux. La ville de Thiviers souhaite la bienvenue à ses nouveaux habitants.



Maison France Services à Thiviers :

À partir du 1^{er} juillet, ouverture d'une maison France Services à la maison des services, rue Henri Saumande. Ce guichet unique va permettre d'accompagner les administrés dans leurs différentes démarches, notamment numériques et de les orienter vers les structures adaptées à leurs problématiques si besoin. Les agents ont bénéficié de formation leur permettant de répondre aux premières interrogations concernant la CAF, la MSA, l'assurance maladie, le ministère de l'intérieur, celui de la justice et des comptes publics. Jade Fiasca et Aurélie Frantz ayant déjà travaillé au sein d'une maison France Services, ont été recrutées par la ville de Thiviers pour accompagner les habitants dans leurs différentes démarches (du lundi au vendredi 9h/12h et 13h30/16h30 - Tél. : 05 86 86 89 00).

LES PROJETS



Les travaux d'aménagements des locaux dédiés au centre de loisirs à l'école maternelle sont terminés :

Réfection de la toiture, isolation et réaménagement du premier étage en bureaux fonctionnels, changement de chaudière pour l'ensemble des bâtiments... Coût total : 271 726 € HT. Subvention État : 32 %, subvention CD24 : 22 %, autofinancement 124 192 € soit 70 % pour la commune et 30 % pour la communauté de communes.

Les travaux de la tribune et des vestiaires aux normes au stade municipal :

Ils ont débuté début avril pour une durée de 8 mois environ. Les travaux se déroulent normalement.



Les travaux du terrain de Padel ont débuté début mai :

Une partie des travaux est financée grâce au budget participatif du Conseil départemental 24 %, une partie par le club de tennis 26 %, une partie par l'État 25 % et 25 % par la commune pour un coût total de 55 000 €. Une nouvelle activité sportive très attendue par les jeunes et moins jeunes !



Les travaux au collège :

En octobre débiteront de gros travaux d'isolation et d'embellissement extérieur du collège dont le maître d'ouvrage est le Conseil départemental.

LES PROJETS



◀ **Voirie** : Le bureau d'étude A2I a procédé au lancement d'appel d'offre concernant le marché des travaux sur l'entretien de la voirie pour 2022. La remise des offres est prévue pour le 29 juin 2022.

1 - En zone urbaine

- Rue A. Gay, Rue de l'Archer, Rue du Puits de l'Archer, Rue Graffaneaud, Place (derrière les pompiers), Lotissement des Cigognes, Av. G1 Leclerc (trottoirs devant Groupe Médical), Rue Léon Leymarie (trottoirs devant n°11).

2 - Sécurisation Av. de Verdun

À la demande des riverains, réalisation d'un plateau et de chicanes pour réduire la vitesse des véhicules sur cette voie. De même la sécurisation de l'avenue Eugène Leroy est à l'étude.

3 - Voirie Rurale

- V.C 104 Razac (1^{er} tronçon), V.C 106 Le Rivauger.



◀ **Le mobilier urbain** : Début du changement du mobilier urbain, nouveau style, nouvelle couleur. Ce changement se fera chaque année de manière progressive selon un plan pluriannuel d'investissement, comme pour la voirie.

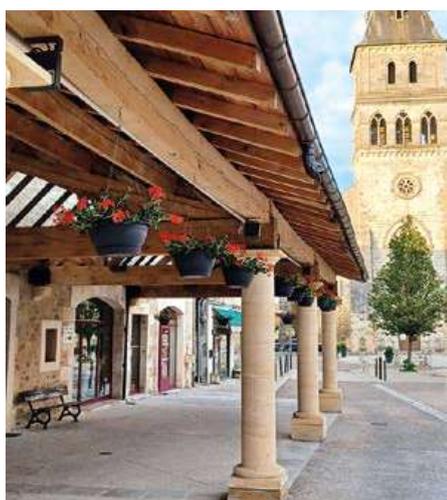
LES PROJETS



École primaire : À leur demande, les enfants de l'école primaire peuvent jouer pendant les récréations et la pause méridienne sur le nouveau terrain de basket et des marelles qui se trouvent dans les deux cours.



◀ **Travaux d'entretien :** Début mai, travaux d'entretien et de goudronnage de la RN21 (tronçon déviation) et du giratoire Saint Roch par la Direction Interdépartementale des routes du Centre-Ouest.



▲ **Fleurissement :** Outre le fleurissement aux lieux habituels définis l'année dernière, ont été rajoutées à la demande des commerçants, des suspensions rue du Général Lamy. La mairie compte sur la bienveillance des commerçants et riverains pour les arroser. Le parvis de la mairie et la porte d'entrée ont fait peau neuve.

Micro crèche : Les travaux de construction par l'association Poupy Rosy ont débuté mi-juin au 15 rue Baptiste Marcet, pour une date d'ouverture prévue en septembre 2023. Avec la création de 4 postes pour une capacité d'accueil de 12 places simultanément.

CONSEILS MUNICIPAUX, *l'essentiel*



► CONSEIL DU 1^{er} MARS 2022

• **Le début de la séance a été consacré au Conseil Municipal Jeune.**

Présentation de leurs projets et échanges. Le Conseil Municipal Jeune :

- Organise du 13 au 27 mars un concours destiné aux commerçants de Thiviers, le concours de la plus belle vitrine. Les trois plus belles vitrines seront récompensées.
- Organise une chasse aux œufs de Pâques sous forme d'énigme pendant les vacances de Pâques (la date reste à confirmer).
- Va participer à plusieurs manifestations durant l'été.
- Aura une page dédiée à l'activité du Conseil Municipal Jeune dans les prochains bulletins municipaux. L'ensemble de ces propositions a été validé à l'unanimité par l'ensemble du Conseil Municipal.

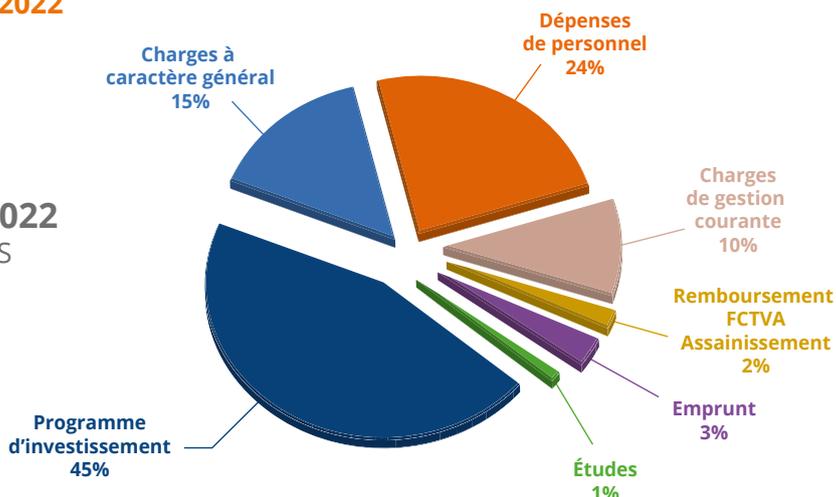
• **Intervention** de Patricia Puyraud et Arnaud Jacquay, agents du SMD3, sur les nouvelles dispositions de collecte des déchets et sur la mise en place de la redevance incitative effective au 1^{er} janvier 2023, afin de répondre à toutes les questions des élus.

• **Ordre du jour du conseil municipal**

- Révision de la charte du Parc Naturel Périgord-Limousin, participation de la ville de Thiviers, ville porte du PNR, à la réflexion sur la nouvelle charte. Vote pour à l'unanimité.
- À la demande du collège de La Coquille et du lycée d'Excideuil il a été voté une subvention de 50 € par élève à 4 élèves Thibériens pour participation à un voyage scolaire. Vote pour à l'unanimité.
- Modification du tableau des emplois pour le recrutement de 2 agents dans le cadre de la prochaine ouverture d'une maison France Services à Thiviers. Vote pour à l'unanimité.
- Présentation par Camille Lobet cheffe de projet du programme « Petites villes de demain ».
- Demande de subventions (État, Conseil départemental) afin de renouveler une partie des menuiseries de l'école primaire. Montant estimé des travaux 57 500 €. Vote pour à l'unanimité.
- Gymnase R. Forestier : réactualisation du plan de financement suite à la hausse des matériaux. Vote pour à l'unanimité.
- Travaux neufs d'éclairage public avenue Léon Couzinou. Vote pour à l'unanimité.

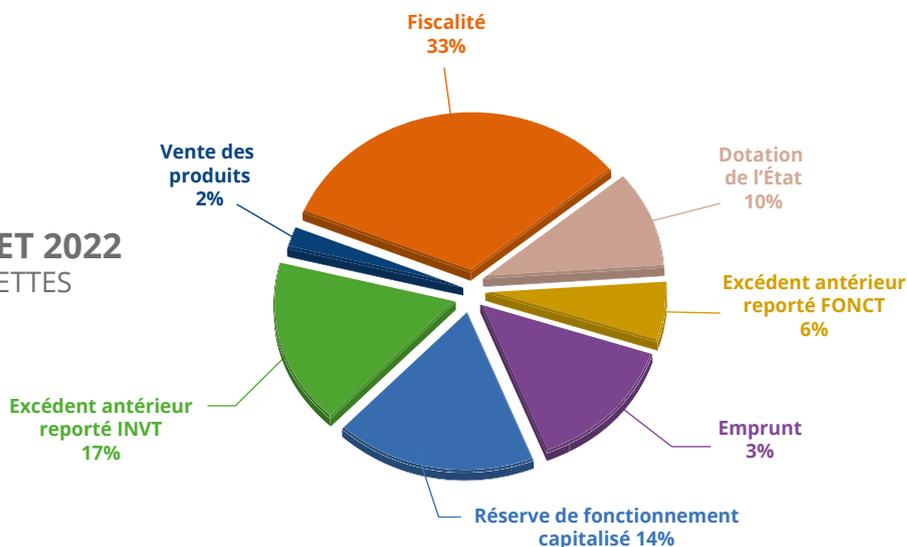
• **Madame le Maire informe l'assemblée qu'une collecte de dons en soutien au peuple Ukrainien est mise en place à la mairie.** Les services du Conseil départemental viendront récupérer les dons le 11 mars pour un acheminement en Ukraine ensuite. Elle précise que les travaux de la tribune au parc municipal débiteront début avril. Suite à une hausse des matériaux et au problème de disponibilité des entreprises, les travaux prévus au gymnase R. Forestier mi-avril sont retardés. Une réunion avec les établissements scolaires et les associations utilisatrices va être programmée rapidement.

BUDGET 2022 DÉPENSES



BUDGET 2022 DEPENSES		
Charges à caractère général	978 500 €	15%
Dépenses de personnel	1 566 400 €	24%
Charges de gestion courante	634 000 €	10%
Remboursement FCTVA Assainissement	99 598 €	2%
Emprunt	215 000 €	3%
Études	76 000 €	1%
Programme d'investissement	2 900 000 €	45%
Budget 2022	6 469 498 €	100%

BUDGET 2022 RECETTES



BUDGET 2022 RECETTES		
Vente des produits	142 987 €	2%
Fiscalité	2 138 731 €	33%
Dotation de l'État	652 715 €	10%
Excédent antérieur reporté FONCT	400 434 €	6%
Réserve de fonctionnement capitalisé	883 000 €	14%
Subventions	1 178 148 €	18%
Excédent antérieur reporté INVT	1 073 484 €	17%
Budget 2022	6 469 498 €	100%

• **Un conseil municipal dédié aux finances avec le vote à l'unanimité du compte administratif 2021 et du budget prévisionnel 2022.** Les taux de fiscalité communaux restent inchangés, identiques à 2021. Taxe foncière sur le Bâti : 56,84 % Taxe foncière sur le Non Bâti 80,03 %.

La commune a maintenu sa dette depuis 2020. Le capital annuel des emprunts à rembourser est de 216 000 € par an. La fiscalité de la commune de Thiviers est dans la moyenne des communes de la strate 2000 à 5000 habitants. Avec l'aide de l'État, 30 000 € par an, la commune a pu mettre un espace France Services afin d'aider les administrés à réaliser leurs démarches administratives. Les dépenses de fonctionnement sont contenues au maximum, sans obérer le fonctionnement quotidien. Cependant, en 2023, nous savons à ce jour que l'énergie en matière d'électricité va augmenter de 68 %. Il en sera de même pour ce qui concerne le gaz naturel. Nous serons vraisemblablement obligés de mettre en place des mesures de restrictions pour les lieux où une forte consommation d'énergie existe. La commune de Thiviers dispose d'une capacité d'investissement importante pour les opérations futures.

Les dépenses prévisionnelles vont couvrir les investissements suivants :

- Programme de voirie 2022 : 158 000 €
- Tribunes de football et sanitaires publics au parc municipal : 850 000 € (75% de subventions)
- Gymnase René Forestier : 985 000 € (75% de subventions)
- Travaux bâtiments, infrastructures et restes à réaliser 2023 : 100 000 €
- Projets 2023 : 294 000 €

► CONSEIL DU 17 MAI 2022

Lors de ce conseil municipal, en début de séance, plusieurs intervenants ont été invités à présenter leurs associations et leurs projets. Pascal Mazeau président de la Maison de Santé Pluridisciplinaire du Pays Thibérien, qui regroupe plus de 40 professionnels de santé, accompagné de Sylvain Lacambra coordonnateur, ont expliqué les missions et les objectifs de cette association qui a pour but de conforter l'offre de soins existante tout en accueillant de nouveaux professionnels de santé. Kris et Anemie de Ridder nouveaux propriétaires des hangars SNCF proches de la gare ont fait part de leur projet de rénovation du site avec la création d'un lieu spacieux dédié essentiellement aux associations tel un tiers lieu (avec salle de danse ou de gymnastique, café associatif, espace coworking, lieu d'exposition...). Une nouvelle association a été créée « HanGare » pour faire vivre ce lieu qui devrait être opérationnel en mai 2023.

• **À l'ordre du jour le vote des subventions aux associations,** après avoir précisé que toutes les associations bénéficiant de plus de 500 € ont été reçues individuellement en mairie par Madame le Maire, Jacky Garreau adjoint aux associations et Frédéric Dutheil délégué au sport et à la jeunesse. Il a été voté à l'unanimité d'augmenter le montant global destiné au soutien des associations avec le vote de deux subventions exceptionnelles : une de 10 000 € en soutien à la manifestation départementale de l'agriculture « Terre en fête » et l'autre de 4000 € en soutien au club d'astronomie de l'amicale laïque « Régulus » qui anime les nuits étoilées tous les vendredis soir en saison estivale ainsi que la semaine de la science en octobre, pour le renouvellement du télescope.

• **Par ailleurs, la ville de Thiviers a décidé à l'unanimité de participer au capital de la foncière départementale à hauteur de 1 € par habitant.** C'est un outil mis en place par le Conseil départemental en partenariat avec la banque des territoires qui permet d'acquérir à la place des collectivités des bâtiments, commerces vacants pour les rénover et les louer. Dans la continuité de l'aménagement du carrefour Saint-Jacques, il est nécessaire de renouveler 3 foyers candélabres pour un montant total de 18 684 € HT avec une participation du SDE24 à hauteur de 35 % et de 65 % pour la commune de Thiviers. Assainissement collectif : le bureau d'étude missionné Gétude en partenariat avec l'ATD a présenté son rapport sur le choix du mode de gestion qui sera mis en œuvre à compter du 1^{er} janvier 2023. À l'issue de cette présentation, le mode de gestion en délégation de service public a été voté à l'unanimité. Maison France Services : Madame le Maire précise que le recrutement des deux agents a eu lieu. Leur embauche est prévue au 1^{er} juin pour une formation et une ouverture de la maison France Services prévue le 1^{er} juillet.

VIE LOCALE



Visite de Monsieur le Sous-Préfet à la MFR et aux Restos du Cœur

Visite de Monsieur le Sous-Préfet Pierre Bressolles à Thiviers.

- **Visite de la Maison Familiale Rurale**, un établissement d'éducation et de formation qui avec 330 élèves joue un rôle très important sur le territoire. En présence du Président Michel Dobbels et de la directrice Armel Piron. Une formation adaptée aux besoins locaux, un encadrement personnalisé, familial, de nombreux projets d'amélioration et d'extension.

Au-delà de sa constante évolution, la MFR de Thiviers est très impliquée dans la vie locale à travers sa participation à de nombreux événements locaux.

- **Visite des Restos du Cœur**, rue Pierre Bouillon.

Une association d'entraide et de soutien aux plus démunis avec une campagne d'hiver et une campagne d'été. Monsieur Lalitou responsable de l'antenne locale et de nombreux bénévoles organisent la récolte et la distribution de produits alimentaires ou de première nécessité aux personnes en difficulté.

VIE LOCALE



Remise de la plaque « Accueil Vélo » à l'Office de Tourisme

- Sylvie Chevallier présidente du Comité Départemental du Tourisme et vice-présidente du Conseil départemental chargée du tourisme, a remis mercredi la plaque « Accueil Vélo » à Isabelle Hyvoz Maire de Thiviers, vice-présidente de la communauté de communes en charge du tourisme et conseillère départementale.
- L'obtention de cette marque signe la volonté de la ville de Thiviers et de la communauté de communes Périgord-Limousin de développer l'itinérance douce à la fois pour les randonneurs mais également pour les cyclistes.
- Thiviers se situe au départ ou à l'arrivée de la flow vélo un itinéraire jusqu'à l'île d'Aix reconnu au plan national. La fréquentation des cyclotouristes se développe de façon importante plus de 15 000 passages en 2021. Outre le fait d'augmenter l'attractivité de la ville, l'arrivée massive de cyclotouristes représente un intérêt économique majeur.
- Avec l'aménagement d'une maison du vélo équipée de consignes à bagages, de kit de réparation, de recharges électriques... L'installation de nombreux porte-vélos en ville, l'élaboration par l'Office de Tourisme d'un guide regroupant toutes les informations utiles aux cyclotouristes et 20 propositions de circuits vélo sur l'ensemble du territoire communautaire, la ville de Thiviers en partenariat avec l'Office de Tourisme et la communauté de communes garantit un accueil, des services et des équipements spécifiques adaptés aux besoins des touristes à vélo. Il en est de même pour le village de Saint-Jean-de-Côle.
- Ont également obtenu le label « Accueil Vélo » :
 - Le bureau d'information touristique de Saint-Jean-de-Côle,
 - Le restaurant ULAZIU PIZZ',
 - L'hôtel de FRANCE ET DE RUSSIE,
 - Les gîtes du MOULIN DE FEUYAS.

Merci au Comité Départemental du Tourisme, aux agents de l'Office de Tourisme Périgord-Limousin et aux agents de la ville de Thiviers.

La création de liaisons sécurisées entre la voie verte et la ville de Thiviers d'une part et le bourg de Saint-Jean-de-Côle d'autre part est en cours d'élaboration.

- Tourisme vert et activités de pleine nature, sont des atouts majeurs pour l'attractivité de notre territoire à la fois pour les touristes mais également pour tous les habitants.

SÉCURITÉ



Point vidéo-protection

L'entreprise L2 communication a été retenue par la commission d'appel d'offres pour l'installation de 26 caméras à Thiviers. Elles sont situées à toutes les entrées de ville et aux différents lieux stratégiques définis en concertation avec les services de gendarmerie et de la Préfecture.

Conformément à la loi, une capture d'écran a été réalisée pour chaque caméra. Ces photos ont été transmises à la Préfecture pour validation dans le cadre de la protection des données personnelles.

Participation citoyenne

Créée en 2006, la participation citoyenne est un dispositif officiel simple et efficace qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'un quartier et d'une commune. Une réunion a eu lieu avec des référents citoyens volontaires pour faire le relais entre les habitants du quartier, la brigade de gendarmerie locale et la mairie. La participation citoyenne s'inscrit pleinement dans un dispositif de maintien de sécurité des administrés au quotidien.

La mairie remercie vivement les 16 référents volontaires répartis de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire de la commune. Une deuxième réunion va avoir lieu en présence de représentants de la gendarmerie, avant la signature du protocole avec Monsieur le Préfet ou son représentant, le commandant de gendarmerie et Madame le Maire de Thiviers.



Signature du contrat de sécurité

- À la mairie de Thiviers, entre l'État représenté par Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Nontron Pierre Bressolles, la gendarmerie représentée par le commandant Courton chef d'escadron de la compagnie départementale de gendarmerie de Nontron et Madame le Maire de Thiviers.

- Ce contrat a pour but, à partir d'un diagnostic partagé (démographie, évolution sociétale...) de formaliser et conforter l'engagement de l'État et de la gendarmerie auprès des collectivités dans le domaine de la prévention et de la sécurité.

SANTÉ



◀ **Vaccination** : Le centre de vaccination regroupant l'ensemble des professionnels de santé de la Maison Pluridisciplinaire de Santé du Pays Thibérien se situe actuellement à la place de l'ancienne trésorerie au 46 rue du Général Lamy. Les professionnels de santé y assurent les tests et la vaccination sur rendez-vous. Un grand merci à eux pour leur disponibilité et leur constance.

Mars Bleu :

- C'est en présence de Catherine Galvagnon, présidente départementale de la Ligue contre le cancer, de Marie Claude Canler responsable de l'antenne locale, de nombreux maires, élus et bénévoles qu'a eu lieu à la mairie de Thiviers le lancement de la campagne de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal.
- Dépistés tôt 9 cancers sur 10 se guérissent. Pour lutter contre le cancer colorectal la réponse est simple, rapide et efficace : le dépistage.



Du changement pour les pharmacies de Thiviers :

- La ville de Thiviers remercie monsieur et madame Vignaud pour leur implication et leur bienveillance à l'égard de leur clientèle et leur souhaite une belle retraite après 37 ans d'exercice.
- Merci également à Claire Blanchard qui cède sa pharmacie rue Jean Jaurès à Aurelie Rodes.
- Un grand merci aux pharmacies Chemille et Rodes d'assurer désormais l'ouverture d'une pharmacie à Thiviers du lundi matin au samedi après-midi.

LES ACTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES



1^{er} semestre 2022



Organisation du « Concours de la plus belle vitrine sur le thème du Printemps » - Mars 2022

En ce début d'année 2022, nos jeunes conseillers encadrés par Sophie Crescent, ont eu l'idée d'organiser le concours de la plus belle vitrine sur le thème du Printemps. Une forte mobilisation des commerçants s'en est suivie puisque 26 commerces ont participé à rendre notre ville originale, créative et printanière. Les gagnants du concours ont été : 1^{er} : Optique Dufraise, 2^{ème} : Le P'tit comptoir, 3^{ème} : Le comptoir à fromages. Un grand merci à tous les participants !



Chasse aux œufs de Pâques - Avril 2022

Le Conseil Municipal Jeunes a organisé la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques, en musique et déguisés pour des airs de « carnivals ». Une fête colorée et réussie sous un beau soleil d'avril !

LES ACTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES



1^{er} semestre 2022



« Votez pour le plus beau marché » - Mai 2022

Nos jeunes conseillers se mobilisent toujours pour défendre les couleurs de leur ville. Alors quand il s'agit d'une opération de tractage, ils répondent toujours présents !



Vide grenier - Juin 2022

Nos jeunes ont participé à leur premier vide grenier lors, de la journée « friches en fête » animée par l'association l'HanGare et la récréathiv'. Une belle réussite.

Nos jeunes, sensibles au devoir de mémoire sont toujours présents lors de nos commémorations.



Animations passées



Premier vide grenier de l'année organisé par l'association des parents d'élèves de la maternelle « grandir et sourire ».

Premier salon du livre à Thiviers organisé par studio 5. Édition à la brasserie du Père L'Amer.

Concours de la « plus belle vitrine » organisée par le Conseil Municipal Jeune :

- **1^{er} prix** : OPTIQUE DUFRAISSE
- **2^{ème} prix** : LE P'TIT COMPTOIR
- **3^{ème} prix** : LE COMPTOIR À FROMAGES

Félicitations aux heureux gagnants.

Merci à tous les commerçants qui ont coloré et égayé la ville.

Merci à l'association « Objectif photos en Périgord Vert » pour le reportage photos des vitrines et merci aux jeunes du Conseil Municipal Jeunes à l'initiative de ce concours !

Une première très prometteuse qui sera reconduite l'année prochaine. La population sera invitée à participer au vote. À l'année prochaine !



Animations passées



Fête du jeu - 14 mai : Première fête du jeu réussie ! Organisée par la ludothèque, le service enfance de la communauté de communes Périgord-Limousin, le cinéma Le Clair de la ville de Thiviers en partenariat avec la récréathiv' et le théâtre de poche.



Danse sur les murs de l'église au marché - 21 mai : Magnifique spectacle de danse sur les parois de l'église de Thiviers à l'occasion du marché. Merci à Rebekka et Ella pour ce moment magique et à l'association Cœur en Corps pour l'organisation.

Filofête - 22 mai : Après deux ans d'absence, filofête revient pour le plaisir de tous ! Elèves, anciens élèves, administrateurs, enseignants, agents, visiteurs, élus... Les animations se sont succédées dans une ambiance conviviale bien connue à la MFR. Une journée qui met à l'honneur les jeunes à travers la formation, l'implication et la passion ! Merci aux organisateurs, à la directrice de l'établissement Armel Piron et à son président Michel Dobbels.



Animations passées



Fêtes de fin d'année pour nos scolaires - 10 juin :

1 - Au collège : un très beau spectacle musical de fin d'année orchestré par la professeure de musique Delphine Bochart avec la participation des enseignants et des agents. Un bel hommage a été rendu à Madame Louail principale du collège. La ville de Thiviers la remercie pour son implication et sa bienveillance au sein du collège et lui souhaite une belle retraite.

2 - À la maternelle : Une belle fête de l'école dans la joie et la bonne humeur avec de nombreuses activités proposées par l'association de parents d'élèves « Grandir et sourire », structure gonflable, pêche aux canards, barbes à papa, pâtisseries et avec la participation des enfants à travers des chants et une très belle exposition d'objets et de dessins réalisés tout au long de l'année.



Friches en fête - 11 juin : Une première à Thiviers, l'organisation d'animations aux hangars SNCF : vide grenier, danses, concerts, initiation au cirque, atelier repair vélo, atelier couture... Une co-organisation avec les associations voisines HanGare, récréathiv', ChaPline... Un quartier qui s'anime !

▲ **Traditionnel vide grenier - 19 juin :** place de la République des « amis de Javéa ». Une journée réussie malgré une forte chaleur !

Animations passées



▲ **Premier marché de producteurs de la saison - 14 juin** : animé par le théâtre de poche, tous les mardis matins du 14 juin au 13 septembre.



Merci à l'association Objectif Photo en Périgord Vert, d'égayer la ville avec de jolies photos exposées un peu partout durant tout l'été !



Animations passées



Semaine de la fête de la musique du 21 au 25 juin : avec le groupe Mateis, les rocks branlants, l'orchestre d'harmonie des joyeux thibériens, la banda du Périgord... en partenariat avec ULazui pizz, le Foch, le ChaPline et la mairie. Félicitations au Père l'Amer pour l'organisation de sa première fête de la musique qui entre rock et danses latines a connu un franc succès !



29^{ème} exposition du club de peinture de l'amicale laïque : Une exposition toujours très appréciée qui fêtera ses 30 ans l'année prochaine !

Animations à venir

- **Le 13 juillet, à partir de 19h** : Repas club de rugby XV Haut Périgord et du Foch, place Foch, feu d'artifice au parc municipal à 23h, suivi du traditionnel bal du 14 juillet place Foch.
- **Le 16 juillet** : Cinéma en plein air « De l'autre côté du ciel », square Bristol à 22h.
- **Le 23 et 24 juillet** : Marché gourmand organisé par le rotary club au parc municipal.
- **Le 25 juillet** : Départ pour la grande pédalade (théâtre de poche, centre de loisirs) destination terminus de la Flow Vélo à Fouras, île d'Aix. Arrivée prévue à Fouras le 29 juillet avec un jumelage Fouras/Thiviers, ville de départ et ville d'arrivée de la Flow Vélo en présence du Maire de Fouras et de Madame le Maire de Thiviers.
- **Le 30 et 31 juillet** : « Terre en fête » au lieu-dit Chassouty. 40^{ème} anniversaire de la grande fête départementale de l'agriculture sur deux journées. Concours départemental et régional de labours, démonstrations de matériel agricole, exposition et concours d'animaux, animations enfants, dégustations, repas sur place, omelette aux truffes géante, concert de Tibz gratuit le samedi soir. Une très grosse manifestation organisée par les Jeunes Agriculteurs de Dordogne en partenariat avec l'association locale du comice agricole et la mairie de Thiviers. Plus de 15 000 visiteurs sont attendus.
- **Le 2 août** : Soirée musique et grillades place Foch animée par le groupe Eazy Blues à partir de 19h. Organisation : Comité foie gras et truffes et la ville de Thiviers.
- **Le 27 août** : Arrivée à Thiviers de la grande pédalade. Accueil par la municipalité de Monsieur le Maire de Fouras et de la délégation.
- **Le 3 septembre** : Forum des associations au parc municipal. Un forum animé, qui débutera à 10h avec restauration sur place pour les associations qui le souhaitent.
- **Le 17 et 18 septembre** : Journées du patrimoine « balade contée en centre-ville ».
- **Le 30 septembre** : Octobre rose.

VIE ASSOCIATIVE

Vie sportive

Félicitations !



Au XV Haut Périgord : La saison 2021/2022 vient tout juste de se terminer. Nos deux équipes séniors ont réalisé un parcours exceptionnel après un championnat de ligue Nouvelle-Aquitaine de Régionale 2 sans défaite. L'équipe fanion a disputé la finale du terroir au Lardin contre Terrasson puis la finale de la Ligue Nouvelle-Aquitaine contre Ondres et vient de perdre son quart de finale de championnat de France contre Olonzac sur le terrain de Gaillac. L'équipe « réserve » quant à elle, a gagné la finale du terroir contre Terrasson. Après deux saisons qui n'avaient pu aller à leur terme à cause de la pandémie, le XV Haut Périgord aux 40 matchs sans défaite avait beaucoup de frustration de ne pouvoir participer à des phases finales, objectif depuis 3 saisons. Cette fin de saison fut en tout point remarquable et les joueurs comblés ! Même si les finales perdues n'ont pas récompensé tous les acteurs du club, elles ont réussi à fédérer tout un groupe, tout un public et les émotions procurées par les beaux matchs resteront dans la mémoire de chacun. Beaucoup de plaisir donné et reçu !

À La Thibérienne et à Foothislécole :

• **La Thibérienne Football et Nord Dordogne** ne font plus qu'un. Après une année en entente, les clubs de La Thibérienne Football et de Nord Dordogne fusionnent pour ne faire qu'un et devenir "La Thibérienne/Nord Dordogne" (LaTND). L'année sportive s'achève sur une déception et de grandes satisfactions. Déception de constater la descente en D1 de l'équipe A malgré un engagement sans faille de ses jeunes joueurs et de son staff. Satisfaction pour l'équipe A d'avoir disputé la finale de la coupe de la Dordogne. Satisfaction pour l'équipe B de monter dans la division supérieure en D2. Pour la saison prochaine nous souhaitons une pleine réussite à "LaTND" et souhaitons vous retrouver nombreux au stade confortablement installés dans la nouvelle tribune.



VIE ASSOCIATIVE

Vie sportive

Félicitations !



À la pétanque : Pour l'organisation de nombreux concours et pour leurs performances, notamment lors du challenge pétanque « seniors Périgord Dordogne » co-organisé par le Conseil départemental, le comité départemental de pétanque, le club local et la mairie de Thiviers qui a réuni plus de 150 participants. Félicitations à l'équipe de Thiviers vainqueur de ce challenge !



• **Foothislecole** - Stage de foot du 26 au 29 avril 2022. L'École de foot Foothislecole a organisé au stade des Limagnes un stage de foot pendant les vacances de Pâques pour les enfants de 6 à 13 ans. Énorme succès pour ce stage qui, de 8h à 17h, accueillait chaque jour plus de 40 enfants. Au programme, respect des valeurs du football, ateliers techniques sur le jeu, des rencontres amicales, de la bonne humeur et du plaisir. Une magnifique initiative de l'école de football qui nécessita la mobilisation de nombreux éducateurs et encadrant tous bénévoles autour de leur président Moussa.

L'école de foot vous attend nombreux pour la reprise de la saison début septembre.

(contact Eric DACQUAY : 06 52 57 64 75 ou 590696@lfaquitaine.fr).



Au judo club : de l'amicale laïque de Thiviers et aux judokas pour la remise des ceintures.

VIE ASSOCIATIVE

Vie sportive

Félicitations !



À l'association thibérienne Raqs Hayati présente au festival jeunesse en danse :

Le week-end du 21 mai s'est tenu un festival de danse, organisé par Gaëlle Lorth présidente de l'association Cœur en Corps et réunissant de nombreuses associations d'Aquitaine afin de sensibiliser la jeunesse à la pratique de la danse. L'association locale et thibérienne de danses orientales Raqs Hayati était présente. Émilie et ses élèves ont présenté 2 danses d'Égypte ; les enfants (filles et garçons), revêtus du costume traditionnel ont présenté un folklore qu'est la danse avec bâton (SAÏDI), et les adultes une danse pop sur une musique égyptienne actuelle. En effet la danse orientale est très large et comprend de nombreux styles de danses où filles et garçons peuvent trouver leur place.

Les élèves ont beaucoup travaillé pour présenter ces danses avec beaucoup de fierté et d'enthousiasme, bravo à eux !

Vous pourrez visionner en vous connectant sur la page facebook : www.facebook.com/raqs.hayati.3

Au club de Hand Ball « le Cèpe Vert » :

Le Cèpe Vert Handball organisait son assemblée générale le 17 juin en guise de clôture de saison. Le bilan sportif est excellent avec 3 coupes départementales gagnées (catégories -11, -13 garçons et -18 filles) sur 4 possibles (-18 garçons finalistes) et deux titres de champion (-11 et -18 filles). À l'occasion de cette AG, Emmanuelle Puivif a souhaité passer le relais après 6 années de présidence à son vice-président David Pipet, épaulé par Annick Lagarde, secrétaire, et Cédric Letourneur, trésorier. Afin de continuer à pouvoir proposer un encadrement technique de qualité aux licenciés, le club souhaite pérenniser son salarié Guillaume Arvieux dès le début de la saison prochaine. Les objectifs sont multiples, notamment structurer le club, développer la pratique et l'activité physique auprès de toutes les catégories d'âge et enfin animer nos territoires ruraux qui ne bénéficient pas de l'attractivité des zones urbaines.



VIE ASSOCIATIVE

Vie sportive

Félicitations !

Aux Colombines : Après deux années sans compétition, le club de Twirling des Colombines a repris le chemin des praticables et s'est illustré par ses résultats cette saison. En compétitions individuelles, après les sélections départementales et régionales, 8 jeunes ont pu représenter Thiviers lors de la Coupe Nationale de Twirling à Cholet (49) le week-end du 12 mars dernier, avec 3 podiums dont deux médailles d'or pour Adrien Baritaud Pélissier et Léa Bachellerie. De plus, 3 jeunes ont été qualifiés pour le Championnat National de Twirling FSCF qui avait lieu le week-end du 2 juillet à La Roche/Yon en Vendée avec de bonnes performances. Les équipes et duos ont également porté haut et fort les couleurs de notre ville puisque nous avons remporté cette saison : 2 titres de champions départementaux, 3 titres de champions régionaux et 3 équipes plus un duo ont été qualifiés pour le Championnat National de Twirling FSCF. Ce dernier avait lieu à Le Mans (72) le dernier week-end de juin. C'est avec beaucoup de fierté que notre équipe des plus jeunes (les moins de 12 ans) a été appelée pour le podium de leur catégorie (Excellence) en remportant la 5^{ème} place du National. Bravo à l'ensemble des jeunes pour cette saison de reprise, merci à l'ensemble des coachs et bénévoles et félicitations aux 4 jeunes twirlers qui ont été reçus officiellement coachs lors d'une semaine de stage intensif près de Nantes en février 2022.



Au Thiviers Tennis Club : Une fin de saison chargée au club de tennis ! Samedi 28 mai, une cinquantaine de jeunes de l'école de tennis ont pu se rendre à Roland Garros et profiter de la traditionnelle journée des enfants organisée par la Fédération Française de Tennis. Une journée riche en émotions, rythmée par les animations dans le stade, les entraînements des joueurs et les matchs d'exhibition en musique avec Bob Sinclar aux platines. Ils sont revenus avec des étoiles plein les yeux, ravis d'avoir pu voir évoluer Raphael Nadal et Novak Djokovic sur le court.

Mercredi 29 juillet sonnait la fin de la saison pour l'école de tennis. Après une soirée d'animations pour les ados, les plus jeunes se sont retrouvés au club pour une après-midi festive avec plusieurs défis à relever par équipe. Un goûter et une remise de diplômes ont clôturé la journée.

Place maintenant au tournoi d'été qui se déroulera du 13 au 27 juillet, avec l'entrée des meilleurs joueurs qui se fera à partir du lundi 25. Le programme des matchs sera annoncé la veille sur le facebook du club : tennisclubthiviers. Buvette et snacking sur place.

VIE ASSOCIATIVE

Les loisirs



Assemblée générale du docte collège de la truffe et du foie gras :

À l'occasion de cette assemblée générale, Claude Brun, Grand Maître du docte collège après plus de 10 ans à la tête de cette confrérie a tenu à passer la main à Pierre Capellot, membre du docte collège depuis 20 ans, un amoureux des palmipèdes et spécialiste du duvet d'oie. Il avait organisé à Thiviers une manifestation d'envergure autour de l'oie « Thiv'oie ».

La ville de Thiviers remercie vivement Claude Brun pour son implication sans faille et sa présence et souhaite la bienvenue à Pierre Capellot.

Assemblée générale de l'association Itinevert :

- Une association de marcheurs et randonneurs qui existe depuis près de 20 ans, très impliquée dans la vie Thibérienne et toujours présente dans les différentes manifestations (Téléthon, forum des associations, animations de Noël...) et qui a organisé plus de 30 sorties en 2021.
- Le président Bernard Imbault et son bureau tous très investis dans leurs missions respectives veulent passer la main tout en restant des membres actifs de l'association.
- Mais aujourd'hui personne ne s'est proposé pour prendre la suite, crise sanitaire, crise du bénévolat et de l'engagement...
- Cette belle association active et dynamique qui ne demande qu'à poursuivre ses actions est mise en sommeil momentanément en attendant un nouveau bureau et une ou un nouveau président.
- La ville de Thiviers remercie vivement le président Bernard Imbault et les membres du bureau pour leur implication sans faille depuis plus de 10 ans et s'associe aux membres de l'association dans leur recherche d'une ou d'un nouveau président et d'un nouveau bureau. Pour plus de renseignements contacter la mairie de Thiviers au 05 53 62 28 00 ou etat-civil@thiviers.fr.



Félicitations aux élèves du collège de Thiviers pour le concours « c génial » ! Ils ont remporté la première place au niveau académique et sont allés en finale Nationale !



VIE ASSOCIATIVE

Les loisirs



◀ **Assemblée générale de la Maison Familiale Rurale** : établissement qui compte à Thiviers avec plus de 320 élèves de la quatrième au BEP en passant par le BAC PRO avec d'excellents résultats aux examens. Des formations de qualité, des actions variées conduites sur le territoire (biodiversité, sécurité routière, solidarité, street-art, forum découverte des métiers...) et une implication constante dans la vie locale. Avec en plus le développement de stages en entreprises et à l'étranger au Maroc, au Portugal et en Irlande.

- De nombreux projets sont en cours notamment l'aménagement d'un self au réfectoire, la construction d'un bâtiment du pôle administratif de 4 chambres supplémentaires, le renforcement d'aménagements spécifiques destinés à la filière équestre, une formation très sollicitée.
- Une belle réussite en plein essor sur le territoire !



Zoom sur une magnifique interprétation de « Carmen » :

- De la perfection
- De l'enthousiasme
- De la coopération

Une très belle alchimie entre professionnels, amateurs, lycéens, collégiens... qui a fonctionné à la perfection ! Un beau défi inédit à l'initiative de Chloé Meyzie directrice artistique et cheffe d'orchestre. Un pari réussi grâce au travail et à l'implication de tous ! Merci aux musiciens, aux solistes, aux choristes, aux collégiens, aux lycéens, au conservatoire départemental et à tous les bénévoles de l'association « Labopera ».

Mention spéciale aux nombreux musiciens de l'Harmonie des Joyeux Thibériens qui ont participé à l'aventure.

Une production Labopera Périgord-Dordogne dont le siège social est à Thiviers. La ville de Thiviers, est fière de ses talents !



Bienvenue à une nouvelle association :

◀ **« HanGare »** : Bienvenue à Kris et Anémie de Ridder qui ont acheté les hangars appartenant à la SNCF rue Pierre Sépard. Ils souhaitent faire de ces bâtiments un lieu de vie ouvert à tous avec de grandes salles de gymnastique douce, de danse, d'exposition, des espaces coworking, des animations culturelles régulières... Ils ont créé une association pour mener à bien leur projet, dont le nom était tout trouvé « HanGare ». Un beau projet pour fédérer le monde associatif et culturel.

Nouveaux COMMERCES et nouvelles ACTIVITÉS



1



2



3



4



5



6

1 : The Corner Shop : 12 rue du Général Lamy

Angleterre, États Unis, Inde, Vietnam... Vente de produits alimentaires venus de plusieurs pays. Samantha Penkeyman vous accueille tous les jours, avec le sourire pour un tour du monde des saveurs.

2 : MISHKA : « Créateur de gourmandises » - 8 rue Jean Jaurès

Stéphanie vous accueille du mardi au vendredi de 10h à 17h30 et le samedi de 9h à 13h pour vous faire découvrir ses salades, ses tartes et petits plats faits maison à consommer sur place ou à emporter.

Pour le petit déjeuner, le déjeuner ou le goûter une nouvelle adresse : MISHKA. Une nouveauté pour l'été : les glaces de Mishka !

3 : Fabrice Pecqueur : Cabinet de magnétiseur soins énergétiques à Thiviers depuis le 1^{er} novembre 2021. Le soin est basé sur l'écoute, l'analyse et la compréhension de vos maux physiques et psychiques puis suivi par une séance de magnétisme afin de vous soulager. Esprit Zen vous accueille sur RDV du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 12h au lieu-dit la Mourenne (route du camping). Coordonnées : fabrice.pecqueur@orange.fr - Tél. : 06 75 89 68 31.

Un magnétiseur ne remplace pas un médecin et ne modifie en aucun cas un traitement médical.

4 : Deen Vélo : quitte le champ de foire pour s'installer à l'ancien magasin Kosmod, 12 rue J. Theulier.

5 : Changement de propriétaire 17 rue Jean Jaurès

Une aventure s'arrête... une autre commence... Claudette Couture après 47 ans de travail passionné, d'ourlets impeccables, de robes ajustées, de fermetures éclair réparées... quitte la rue Jean Jaurès et cède sa place et sa boutique à Sylvie « La case à Couture » une habituée du fil et de l'aiguille qui reprend le flambeau au 17 rue Jean Jaurès. La ville de Thiviers souhaite une belle retraite à Claudette et bonne chance à Sylvie ! Un exemple de transmission réussi !

6 : Changement de propriétaire 11 rue de la Tour

Afin de répondre favorablement aux nombreuses demandes d'artistes et d'artisans, La Tour des Arts souhaite s'agrandir. Le bail commercial de l'ancienne boutique au 8 rue de la Tour est à reprendre. La Tour des Arts s'installe en face au 3 rue de la Tour.

COMMÉMORATIONS



22 avril 2022 : Commémoration à Thiviers de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation. Des fleurs ont été déposées à la gare et à la mairie de Thiviers à la mémoire de Messieurs Alexandre Rousseille et Léon Couzinou Thibériens morts en déportation, en présence de Monsieur Jean Louis Vialle petit neveu de Monsieur Alexandre Rousseille, Madame Catherine Couzinou petite fille de Monsieur Léon Couzinou et de Monsieur Beaufile son neveu.

• La mairie de Thiviers remercie les personnes présentes :

- Les porte drapeaux,
- Les présidents et membres d'associations d'anciens combattants et médaillés militaires,
- Les représentants de la Gendarmerie Nationale,
- Les représentants des Sapeurs-Pompiers,
- Les élus,
- Les membres du Conseil Municipal Jeunes,
- L'Harmonie des Joyeux Thibériens,
- Gerard Predignac pour la sonorisation.
- Lecture du message des associations de déportés par Madame Renée Mortessagne, Présidente de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance.
- Allocution de Madame le Maire, hommage et reconnaissance à l'esprit de résistance qui a conduit ces hommes et ces femmes au sacrifice de leur vie. Leur combat reste vivant.

8 mai 2022 : Commémoration de la victoire du 8 mai 1945. En présence :

- Des porte-drapeaux,
- Des associations d'anciens combattants et médaillés militaires,
- De Monsieur Tenant de la Tour représentant Madame Michèle Cézard,
- Des Sapeurs-Pompiers,
- Du Conseil Municipal Jeune,
- De l'orchestre d'Harmonie des Joyeux Thibériens,
- De Gerard Predignac,
- De nombreuses personnes.

« Nous qui savons la fragilité de la paix, le passé nous instruit. La mémoire est un héritage autant qu'elle est une leçon ».

18 juin 2022 : 82^{ème} anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle. L'acte fondateur de la France Libre.



COMMÉMORATIONS



Assemblée générale de la 833^{ème} section des médaillés militaires de Thiviers :

C'est en présence :

- De Madame le Maire de Thiviers et conseillère départementale,
- De Madame le Maire de Négrondes,
- De Monsieur Marc Materra suppléant du Député Jean-Pierre Cubertaon,
- De Monsieur Jacky Garreau adjoint aux commémorations et aux anciens combattants,
- Du président départemental des Médaillés Militaires,
- Du capitaine De Tavernier et de l'adjutant chef Ballandras,

que s'est déroulée l'assemblée générale. Ce fût l'occasion, particulièrement en cette période d'instabilité et de guerre, pour l'ensemble des autorités présentes de renouveler leurs remerciements et leurs soutiens respectifs aux membres de la section locale des Médaillés Militaires. En France aussi des femmes et des hommes n'ont accepté ni la défaite, ni l'asservissement, ni la suppression des libertés.

En reconnaissance à l'engagement et l'implication de Monsieur Denayrou, Président de la 833^{ème} section des Médaillés Militaires depuis près de 10 ans, Madame le Maire de Thiviers lui a remis la médaille de la ville de Thiviers. Monsieur Denayrou devient Président Honoraire, il est remplacé à la présidence de l'association par monsieur Chantemerle. La ville de Thiviers remercie vivement monsieur Denayrou et souhaite la bienvenue à monsieur Chantemerle.

Bon anniversaire



À Madame Gaillard qui a fêté ses 100 ans le 1^{er} juillet. Institutrice depuis l'âge de 20 ans, d'abord suppléante en 1942 puis titularisée à Dussac pendant 7 ans puis à La Coquille pendant 5 ans elle restera 17 ans à Thiviers, accompagnant des générations d'élèves et elle prendra sa retraite en 1978.

MIEUX VIVRE ensemble

Ordures ménagères Nouvelle gestion

Dans le cadre de la nouvelle gestion des ordures ménagères par le SMD3 voici quelques précisions :

• POUR LES PARTICULIERS :

Propriétaires occupants résidence principale ou résidence secondaire, et locataires, des nouveaux containers ont été mis en place.

Les emplacements ont été définis en fonction de critères techniques : densité de population, facilité d'accès et de stationnement pour vos véhicules mais aussi pour les camions du SMD3 sans gêner la circulation.

■ **Colonne de tri (jaune)**, l'ouverture reste libre pour le dépôt (pas besoin de la carte d'accès)

■ **Pour le verre (vert)**, l'ouverture reste libre pour le dépôt (pas besoin de la carte d'accès)

■ **Colonne déchets ménagers (grise)**,
ATTENTION CHANGEMENT : Pour les déchets ménagers, l'ouverture se fera à l'aide d'une carte d'accès émise par le SMD3.

L'inscription se fait soit directement sur le site www.smd3.fr, soit en récupérant l'imprimé sur le site de la commune ou en mairie, et en le transmettant au SMD3 - La Rampinsolle 24660 COULOUNIERS CHAMIERES.

Les colonnes « déchets ménagers » seront fermées et automatisées courant 2^{ème} semestre 2022 pour une période de transition.

• TAXE ORDURES MENAGÈRES :

ATTENTION CHANGEMENT : La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) calculée actuellement sur la base de la taxe foncière va disparaître au 1^{er} janvier 2023 et sera remplacée par la redevance incitative calculée en fonction du foyer occupant le bâtiment et facturée par le SMD3.

Les propriétaires de logements locatifs peuvent transmettre au SMD3 les noms de leurs locataires et mettre à disposition un bulletin d'inscription lors des changements.

MIEUX VIVRE *ensemble*

Ordures ménagères Nouvelle gestion

• POUR LES PROFESSIONNELS :

ATTENTION CHANGEMENT : Vous devez absolument prendre contact avec le SMD3 pour étudier votre situation en fonction de votre activité : Téléphone : 09 71 00 84 24 - mail : service.usagers@smd3.fr. Une convention sera établie en relation avec votre catégorie. Vous trouverez le bulletin d'inscription sur le site ou en mairie.

• POUR LES ASSOCIATIONS :

ATTENTION CHANGEMENT : Vous devez vous inscrire auprès de SMD3 afin d'obtenir une carte d'accès pour déposer vos déchets ménagers lors de vos manifestations (restes repas, ou autres ...) Les containers pour le tri et le verre restent accessibles sans carte. Pour l'organisation de grandes manifestations ou événements festifs qui génèrent une grande quantité de déchets (marchés gourmands, salons, foires, manifestations sportives et culturelles...), le président de l'association doit prendre contact avec le SMD3, trois semaines avant l'évènement afin d'étudier les différents besoins. Tél. : 09 71 00 84 27 - mail : service.usagers@smd3.fr

• ACCÈS DÉCHÈTERIE :

ATTENTION CHANGEMENT : À partir du mois de juillet 2022, lors de votre passage à la déchèterie, il vous sera demandé votre carte d'accès. Si vous ne l'avez pas, soit parce que vous n'êtes pas inscrit, soit parce que vous ne l'avez pas encore reçue, une période de tolérance est prévue durant le 2^{ème} semestre 2022. Le personnel de la déchèterie vous indiquera les démarches à effectuer.

• CIMETIÈRE :

ATTENTION CHANGEMENT : Il n'y a plus de container. Les déchets doivent être triés de la façon suivante :

- **Fleurs artificielles :** Dans les bacs des ordures ménagères de la ville.
- **Fleurs naturelles et végétaux :** Compostage ou déchets verts à la déchèterie.
- **Terre :** un bac est à disposition pour récupérer seulement la terre. Elle sera recyclée par le service technique pour les plantations de la commune ; ou elle peut être déposée dans les déchets verts ou compostage à la déchèterie.

• CARTONS :

ATTENTION CHANGEMENT : Quelques containers marrons sont installés sur la commune. Le dépôt doit se faire principalement à la déchèterie. Avant de déposer les cartons, vous devez les casser et les plier.



MIEUX VIVRE *ensemble*

Circulation en trottinette électrique, rollers ou skateboard

Vérifié le 20 janvier 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre) : Un utilisateur de rollers, skateboard ou trottinette (sans moteur) est considéré comme un piéton et doit rouler sur le trottoir. Les engins de déplacements électriques (trottinette électrique, hoverboard, gyropode, mono-roue) doivent circuler sur la piste cyclable lorsqu'elle existe. Les vélos doivent circuler sur la chaussée ou sur la piste cyclable (s'il y en a une).

En agglomération

Vous devez circuler sur les pistes cyclables. En l'absence de pistes cyclables, vous pouvez circuler sur les zones suivantes :

- Les routes dont la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h.
- Les aires piétonnes : zone située en agglomération et réservée à la circulation des piétons, à condition de rouler à une allure modérée (6 km/h) et de ne pas gêner les piétons.
- Vous devez porter un équipement rétro-réfléchissant.
- Vous devez être âgé d'au moins 12 ans. Une seule personne en même temps.
- Vous devez avoir une assurance responsabilité civile.
- L'engin doit être équipé d'un système de freinage, d'un avertisseur sonore, de feux (avant et arrière) et de dispositifs réfléchissants arrières et latéraux.
- Attention : pour votre sécurité, le port du casque est conseillé.

En dehors de l'agglomération

- Vous pouvez circuler sur les pistes cyclables ou sur les voies vertes.
- La circulation sur les trottoirs est interdite.
- Le stationnement sur les trottoirs est autorisé, à condition de ne pas gêner les piétons.
- L'autorité en charge de la police de la circulation peut autoriser la circulation sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est de 80 km/h. Dans ce cas, vous devrez porter un casque, un équipement rétro-réfléchissant et rouler avec les feux de positions allumés.
- Vous devez être âgé d'au moins 12 ans pour l'utiliser. La vitesse maximum autorisée est de 25 km/h.
- Votre engin doit être équipé d'un système de freinage, d'un avertisseur sonore, de feux (avant et arrière) et de dispositifs réfléchissants arrières et latéraux.
- Vous devez avoir une assurance responsabilité civile.

MIEUX VIVRE ensemble

Quelques règles pour bien vivre ensemble

Règlementation bruit de voisinage (Arrêté préfectoral n° 24-2016-06-02-005)

Activités professionnelles : INTERDIT

- Avant 7h et après 20h les jours de la semaine,
- Avant 8h et après 19h les samedis,
- Les dimanches et jours fériés sauf situation d'urgence,
- Dérogation pour les travaux agricoles.

Propriétés privées : AUTORISÉES

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Si vous avez un doute sur la réglementation concernant votre projet, consultez l'arrêté sur internet et prévenez vos voisins.

• BRÛLAGE DE DÉCHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts à l'air libre est autorisé du 1^{er} octobre au 28 février. Une déclaration doit être obligatoirement déposée à la mairie au service urbanisme.

• ENTRETIEN DES FOSSÉS

Un fossé est un ouvrage artificiel destiné à l'évacuation des eaux sans nuisance sur les fonds amont et aval. Il assure des fonctions d'intérêt privé ou d'intérêt général.

- Tout propriétaire riverain d'un fossé est tenu d'assurer son entretien régulier afin de maintenir en bon état de fonctionnement et de lui permettre d'assurer sa fonction de libre écoulement des eaux provenant de l'amont de sa propriété. Le propriétaire inférieur ne peut pas élever de digue qui empêche cet écoulement. Le propriétaire supérieur ne peut rien faire qui aggrave la servitude sur le fond inférieur (*Code Civil, articles 640 et 641*).

• ENTRETIEN DES HAIES ET DES JARDINS

- **Les haies** : Les haies doivent être taillées régulièrement et ne doivent pas dépasser sur le domaine public ni chez le riverain.

- **Les terrains** : Les propriétaires ou leurs ayants droit doivent entretenir et débroussailler dans

les zones d'habitation ou à une distance de 50 mètres des habitations ou autres bâtiments (*article R 163-2 du Code forestier*). Les propriétaires de terrains non entretenus sont responsables en cas d'incendie.

• DÉPÔTS SAUVAGES

(*Art L 541-1 Code de l'environnement ; Art 161-1 Code forestier ; Art R 632-1 Code pénal ; Art R 421-19 Code de l'urbanisme*)

Parce que ces dépôts sauvages de déchets sont une source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradation des paysages, ils représentent une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication... et provoquent des nuisances visuelles et olfactives. Par ailleurs, l'abandon illégal de déchets par des particuliers ou des professionnels n'a aucune raison de persister car la totalité des déchets (ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants...) dispose aujourd'hui d'une filière de collecte et d'élimination appropriée. La déchèterie de Thiviers est située au lieu-dit « Planeaux », près des carrières de Thiviers. Elle est gratuite pour les particuliers. Horaires d'ouvertures déchèterie de Thiviers (Tél. : 05 53 62 37 03) - Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 08h30 à 12h et de 13h30 à 18h et le mardi de 13h30 à 18h.

MIEUX VIVRE *ensemble*

Quelques règles pour bien vivre ensemble

CROTTE DE CHIEN : amende, que dit la loi ?

La loi sur les déjections canines : Pour des raisons sanitaires, les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et les aires de jeux réservées aux enfants. Toutefois, les déjections de votre chien sont autorisées dans les caniveaux à condition que ceux-ci ne se trouvent pas à l'intérieur d'un passage pour piétons et que les déjections soient par la suite ramassées. Les déjections canines sont en effet responsables de nombreux désagréments visuels, olfactifs et sanitaires, elles favorisent la prolifération des microbes.

Pourquoi ramasser les déjections de son chien :

Les déjections canines constituent un réel risque sanitaire pour l'être humain, en particulier pour les enfants. Les crottes de chien contiennent en effet des parasites fécaux et des agents pathogènes capables de contaminer l'Homme. Les déjections canines peuvent également contenir des ascaridoses des animaux domestiques qui sont responsables du syndrome de Larva Migrans Viscérale. Pour un propriétaire de chien qui se respecte, le ramassage des déjections de son animal doit être un réflexe. Il ne doit pas le faire par crainte d'une amende, mais tout simplement par civisme. En outre, en cas d'accident, la responsabilité civile du propriétaire de l'animal est engagée.

En raison de tout ce qui précède, l'article R 632-1 du Code pénal et l'article R 541-79 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides insalubres. Par conséquent, le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2^{ème} classe. Le montant de l'amende prévu dans ce cas est de 38 euros et peut être majoré par les communes qui le désirent (750 € pour Bergerac ; 135 € pour Périgueux).

L'Article 97 du règlement sanitaire de la Dordogne stipule que l'accès des aires de jeux et bacs à sable est interdit aux animaux.

Les pharmacies de garde

Ce tableau est donné à titre indicatif et des modifications sont susceptibles d'intervenir jusqu'au dernier moment. Pour connaître exactement la pharmacie de garde merci de composer le :

32 37 ou 3237.fr

- **POUR LA MEDECINE GÉNÉRALE** la régularisation se fait par le 15 le week-end
- **POUR LES DENTISTES** : Tél. : 05 53 08 55 08 - Site internet : www.oncd-24.fr

- **THIVIERS** : CHEMILLE : 05 53 55 00 80, RODES : 05 53 55 02 55
- **LA COQUILLE** : BOUCHER-MAZAUD-TIXIER : 05 53 52 80 28
- **SAINT-JEAN-DE-CÔLE** : GUYONNEAU : 05 53 62 33 75
- **MIALLET** : FREDON : 05 53 62 84 25
- **SAINT PARDOUX** : BERNARD : 05 53 56 72 84, LARUE : 05 53 56 70 34
- **JUMILHAC-LE-GRAND** : MAPPA : 05 53 55 30 40
- **SAINT-SAUD-LACOUSSIÈRE** : SEEGER : 05 53 56 97 15
- **MEDECIN DE GARDE** : 15
- **PHARMACIE DE GARDE** : 32 37 ou 3637.fr

AOÛT			SEPTEMBRE			OCTOBRE		
1	Lundi jour	CHEMILLE	1	Jeudi nuit	LA COQUILLE	1	Samedi jour	RODES
1	Lundi nuit	SEEGERS	2	Vendredi nuit	LA COQUILLE	1	Samedi nuit	RODES
2	Mardi jour	SEEGERS	3	Samedi jour	RODES	2	Dimanche jour	RODES
3	Mercredi nuit	SEEGERS	3	Samedi nuit	JUMILHAC	2	Dimanche nuit	RODES
4	Jeudi jour	SEEGERS	4	Dimanche jour	JUMILHAC	3	Lundi jour	RODES
5	Vendredi nuit	SEEGERS	4	Dimanche nuit	JUMILHAC	3	Lundi nuit	RODES
6	Samedi jour	RODES	5	Lundi jour	RODES	4	Mardi nuit	RODES
6	Samedi nuit	BERNARD	5	Lundi nuit	JUMILHAC	5	Mercredi nuit	RODES
7	Dimanche jour	BERNARD	6	Mardi nuit	JUMILHAC	6	Jeudi nuit	RODES
7	Dimanche nuit	BERNARD	7	Mercredi nuit	JUMILHAC	7	Vendredi nuit	RODES
8	Lundi jour	RODES	8	Jeudi nuit	JUMILHAC	8	Samedi jour	CHEMILLE
8	Lundi nuit	BERNARD	9	Vendredi nuit	JUMILHAC	8	Samedi nuit	CHEMILLE
9	Mardi nuit	BERNARD	10	Samedi jour	CHEMILLE	9	Dimanche jour	CHEMILLE
10	Mercredi nuit	BERNARD	10	Samedi nuit	CHEMILLE	9	Dimanche nuit	CHEMILLE
11	Jeudi nuit	BERNARD	11	Dimanche jour	CHEMILLE	10	Lundi jour	CHEMILLE
12	Vendredi nuit	BERNARD	11	Dimanche nuit	CHEMILLE	10	Lundi nuit	CHEMILLE
13	Samedi jour	CHEMILLE	12	Lundi jour	CHEMILLE	11	Mardi nuit	CHEMILLE
13	Samedi nuit	CHEMILLE	12	Lundi nuit	CHEMILLE	12	Mercredi nuit	CHEMILLE
14	Dimanche jour	CHEMILLE	13	Mardi nuit	CHEMILLE	13	Jeudi nuit	CHEMILLE
14	Dimanche nuit	CHEMILLE	14	Mercredi nuit	CHEMILLE	14	Vendredi nuit	CHEMILLE
15	Lundi jour	CHEMILLE	15	Jeudi nuit	CHEMILLE	15	Samedi jour	RODES
15	Lundi nuit	CHEMILLE	16	Vendredi nuit	CHEMILLE	15	Samedi nuit	GUYONNEAU
16	Mardi nuit	CHEMILLE	17	Samedi jour	RODES	16	Dimanche jour	GUYONNEAU
17	Mercredi nuit	CHEMILLE	17	Samedi nuit	BERNARD	16	Dimanche nuit	GUYONNEAU
18	Jeudi nuit	CHEMILLE	18	Dimanche jour	BERNARD	17	Lundi jour	RODES
19	Vendredi nuit	CHEMILLE	18	Dimanche nuit	BERNARD	17	Lundi nuit	GUYONNEAU
20	Samedi nuit	RODES	19	Lundi jour	RODES	18	Mardi nuit	GUYONNEAU
20	Samedi nuit	RODES	19	Lundi nuit	BERNARD	19	Mercredi nuit	GUYONNEAU
21	Dimanche jour	RODES	20	Mardi nuit	BERNARD	20	Jeudi nuit	GUYONNEAU
21	Dimanche nuit	RODES	21	Mercredi nuit	BERNARD	21	Vendredi nuit	GUYONNEAU
22	Lundi jour	RODES	22	Jeudi nuit	BERNARD	22	Samedi jour	CHEMILLE
22	Lundi nuit	RODES	23	Vendredi nuit	BERNARD	22	Samedi nuit	LA COQUILLE
23	Mardi nuit	RODES	24	Samedi jour	CHEMILLE	23	Dimanche jour	LA COQUILLE
24	Mercredi nuit	RODES	24	Samedi nuit	SEEGERS	23	Dimanche nuit	LA COQUILLE
25	Jeudi nuit	RODES	25	Dimanche jour	SEEGERS	24	Lundi jour	CHEMILLE
26	Vendredi nuit	RODES	25	Dimanche nuit	SEEGERS	24	Lundi nuit	LA COQUILLE
27	Samedi nuit	RODES	26	Lundi jour	CHEMILLE	25	Mardi nuit	LA COQUILLE
27	Samedi nuit	RODES	26	Lundi nuit	SEEGERS	26	Mercredi nuit	LA COQUILLE
28	Dimanche jour	RODES	27	Mardi nuit	SEEGERS	27	Jeudi nuit	LA COQUILLE
28	Dimanche nuit	RODES	28	Mercredi nuit	SEEGERS	27	Vendredi nuit	LA COQUILLE
29	Lundi jour	CHEMILLE	29	Jeudi nuit	SEEGERS	29	Samedi jour	RODES
29	Lundi nuit	LA COQUILLE	30	Vendredi nuit	SEEGERS	29	Samedi nuit	RODES
30	Mardi nuit	LA COQUILLE				30	Dimanche jour	RODES
31	Mercredi nuit	LA COQUILLE				30	Dimanche nuit	RODES
						31	Lundi jour	RODES
						31	Lundi nuit	RODES



Permanences d'information juridique de l'association Infodroits
Lieu : Thiviers CMS, 6 avenue de Verdun - Tél. : 05 56 45 25 21

Les permanences auront lieu selon ce planning. De manière exceptionnelle, certaines permanences pourront être décalées en accord avec l'association INFODROITS.

JANVIER 2022 : vendredi 14 janvier, 10h - 12h
FÉVRIER 2022 : vendredi 11 février, 10h - 12h
MARS 2022 : vendredi 11 mars, 10h - 12h
AVRIL 2022 : vendredi 08 avril, 10h - 12h
MAI 2022 : vendredi 13 mai, 10h - 12h
JUIN 2022 : vendredi 10 juin, 10h - 12h

JUILLET 2022 : vendredi 08 juillet, 10h - 12h
SEPTEMBRE 2022 : vendredi 09 septembre, 10h - 12h
OCTOBRE 2022 : vendredi 14 octobre, 10h - 12h
NOVEMBRE 2022 : vendredi 25 novembre, 10h - 12h
DÉCEMBRE 2022 : vendredi 09 décembre, 10h - 12h

Informations au 22/06/2022

NAISSANCES

05 janvier : Maïwenn, Claire, Fiona **DESCAMPS**

DARQUE, *Camping Le Repaire*

17 janvier : Aylan **CHEHI**, *Logement 306 -*

Résidence « Les Châteaux »

17 janvier : Yaël **PANIZZOLI BULOT**, *302 résidence*

Les Châteaux - avenue du Général Leclerc

18 janvier : Mayline **BONNEFOI**,

Les Boiges Nord - Les Perrières

21 février : Anaya **LEYCIAGUEÇAHAR**,

16 rue Gabriel Péri

03 avril : Savanah **DERIGENT JEANNEAU**,

22 rue du Colombier

11 avril : Ousmane, Noël **BAGASSA BOUDIBA**,

15 rue des Limagnes

11 avril : Sohan, Balla **BAGASSA BOUDIBA**,

15 rue des Limagnes

09 juin : Inaïa **GEORGES LEBEHOT**,

115 rue Léon Couzinou

PARRAINAGE CIVIL

16 avril 2022 : Soline **CHAUMENY**, *10 rue de la Tour*

MARIAGES

28 mai 2022 - Allison **SALANOVA** et Romain **BOYÉ** -

Le Moulin de Pierrefiche

18 juin 2022 - Coralie **VALADE** et David **GIRARDI** -

24 rue Edmond Michelet



DÉCÈS

31 janvier : Marcelle **PUYBONNIEUX née CHEVAL**

(89 ans), *EHPAD Le Colombier*

01 février : Louis, Antoine, Roger **PRUDENT** (84 ans),

EHPAD Le Colombier

05 février : Marcel, Albert **LELEU** (97 ans),

EHPAD Le Colombier

07 février : Geneviève, Louis **CHEMINADE née HURDEBOURG** (110 ans), *EHPAD Le Colombier*

11 février : Robert **MEYZIE** (87 ans),

17 rue Bertran de Born

15 février : Raymonde **BUISSON née LAVAUD**

(88 ans), *EHPAD Le Colombier*

20 février : Yvonne, Marie **NOUHAUD née**

MAGNONNEAU (89 ans), *EHPAD Le Colombier*

28 février : Paul **LHUILIER** (83 ans),

1 rue de la Mourenne

28 février : Solange **LELEU née JULES** (92 ans),

EHPAD Le Colombier

02 mars : Francine, Jeanne **MININ née FEYT** (89 ans),

16 avenue du Général Leclerc

09 mars : Régis **VALLADE** (60 ans), *Les Marimonts*

12 mars : Jean, Pascal **ROY** (64 ans), *3 rue Gabriel Péri*

14 mars : André, François, Marie **GUYOMARD**

(80 ans), *13 avenue Frédéric Joliot Curie*

17 mars : Annie, Marcelle **ROULET** (71 ans),

EHPAD Le Colombier

17 mars : Marie, Marcelle **HAUTEFORT née**

COURTEVILLE (92 ans), *EHPAD Le Colombier*

24 mars : René **BEAUZÉTIE** (93 ans),

EHPAD Le Colombier

25 mars : Denis, Pierre **AUZÉMERY** (61 ans),

Puymanet

29 mars : Christiane **SAUTS née DURAYSSAY**

(92 ans), *EHPAD Le Colombier*

05 avril : Paul **LAPOUYADE** (88 ans), *Le Bruzac*

18 avril : Odette, Marie-Louise **BOYER née GAILLARD**

(82 ans), *29 avenue Charles Dessagne*

27 avril : Marie, Huguette **CHAUMOND née**

GUIROUT (91 ans), *20 rue Léon Couzinou*

27 avril : Claude, Pierre **SPRINGINSFELD** (79 ans),

EHPAD Le Colombier

30 avril : Jean, Claude **DOUCET** (76 ans),

Les Marimonts

08 mai : Michel **ROUSSEAU** (80 ans), *La Noche*

05 juin : Elise **VALETTE née GOURREAU** (109 ans),

EHPAD Le Colombier

14 juin : Marie **PARISIEN née AUZEAU** (101 ans),

EHPAD Le Colombier

17 juin : Fernande **FAURE née GOINEAU** (91 ans),

19, rue Charles Dessagne

19 juin : Rachel **SAINTONGE née BONTEMPS**

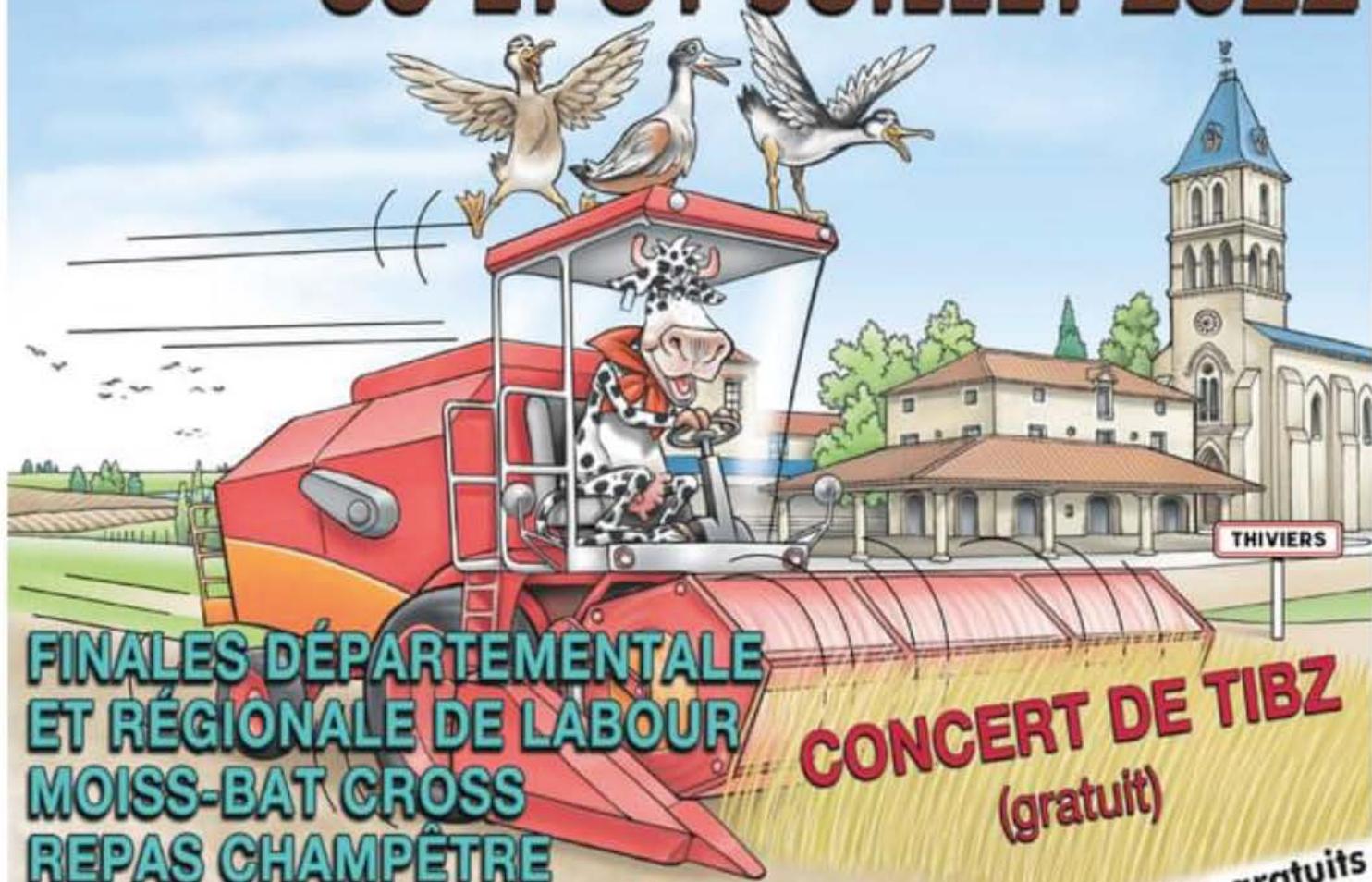
(84 ans), *22 rue Gabriel Pér*

21 juin : Fernande **CHAMINADE née FAURE** (94 ans),

EHPAD Le Colombier

TERRE EN FÊTE

EN PAYS THIBÉRIEN 30 ET 31 JUILLET 2022



**FINALES DÉPARTEMENTALE
ET RÉGIONALE DE LABOUR
MOISS-BAT CROSS
REPAS CHAMPÊTRE
ANIMATIONS GRATUITES**

**CONCERT DE TIBZ
(gratuit)**

À partir de 9 h 30 - Entrée et parking gratuits

**Jeunes
Agriculteurs
Dordogne**

